

Les explications :

*Je voudrais vous expliquer **une expression** typiquement **français**.*

*Je voudrais vous expliquer **une expression** typiquement **française**.*

*Le mot **expression** est féminin donc l'adjectif **française** s'accorde avec lui.*

Elle est très **utilisé** en France

Elle est très **utilisée** en France

*Le **participe passé utilisée** s'accorde avec le sujet qui est au féminin car nous avons l'**auxiliaire être**.*

tous les jours les **français** l'utilisent.

tous les jours les **Français** l'utilisent.

*Lorsqu'on comprend les **Français** comme les habitants de la France, la première lettre de **Français** sera toujours en majuscule, pour différencier avec **français** quand on parle de la langue.*

L'avez-vous déjà **entendu** ?

L'avez-vous déjà **entendue** ?

Entendue prend un „e“ à la fin car il s'accorde avec l'objet direct „l“ dans „l'avez“ qui correspond au mot l'expression qui est féminin.

Tenir au courant signifie **transmettre** ou donner les nouvelles informations **a** quelqu'un.

Tenir au courant signifie **transmettre** ou donner les nouvelles informations **à** quelqu'un.

„à“ avec un accent représente une préposition qui vient justement faire la distinction avec le verbe avoir conjugué à la troisième personne du singulier qui n'a pas d'accent.

Par exemple, deux personnes, Jean et Ahmed se **donnent** rendez-vous mais Jean ne sait pas s'il sera à l'heure ou en **retard**.

Par exemple, deux personnes, Jean et Ahmed se **donnent** rendez-vous mais Jean ne sait pas s'il sera à l'heure ou en **retard**.

Jean et Ahmed sont deux personnes, c'est pour cette raison que **donnent** se conjugue à la troisième personne du pluriel.

Le mot **retard** s'écrit toujours avec un „d“ à la fin, on pensera à **retardé(e)** pour bien le mémoriser.

S'il a des problèmes sur la route (par exemple des bouchons ou sa voiture est **tombé** en panne...) et donc **Jean tient Ahmed au courant**.

S'il a des problèmes sur la route (par exemple des bouchons ou sa voiture est **tombée** en panne...) et donc **Jean tient Ahmed au courant**.

„Tombée“ s'accorde avec le sujet „la voiture“ car il est conjugué avec l'auxiliaire être.
„Tient“ est conjugué de cette manière à la troisième personne du singulier au présent.

Donc tenir quelqu'un au courant, c'est dire s'il y a des **changement par rapport à une précédente information.**

Donc tenir quelqu'un au courant, c'est dire s'il y a des **changements par rapport à une précédente information.**

Des changements est au pluriel c'est pour cette raison qu'on met un „s“ à la fin du mot.

Elle invite Sandrine **qu'est** malade.

Elle invite Sandrine **qui** est malade.

Qui est un pronom relatif, il remplace un sujet, ici „qui“ remplace „elle“ contrairement à „que“, il peut subir une élision (l'apostrophe) et remplace un complément d'objet direct. Ici elle est le sujet de la phrase.

Alors, Sandrine dit à Alexandra :

_“Si je vais mieux, je **viendrais** et je te tiendrai au courant.”

Alors, Sandrine dit à Alexandra :

_“Si je vais mieux, je **viendrai** et je te tiendrai au courant.”

Si je + présent, je + futur simple.

C'est la règle lorsque nous faisons une hypothèse sur le futur.

La phrase avec si est au présent, l'autre est au futur simple.

J'espère que cette explication était **intéressant**.

J'espère que cette explication était **intéressante**.

L'adjectif „intéressante“ s'accorde avec le sujet „cette explication“ qui est au féminin.

Voici le texte dans son ensemble corrigé.

Bonjour,

Je voudrais vous expliquer **une expression** typiquement **française**. Elle est très **utilisée** en France, tous les jours les **Français** l'utilisent. L'avez-vous déjà **entendue** ?

Tenir au courant !

Sûrement, lorsque vous avez entendu pour la première fois l'expression „**Tenir au courant**“, vous vous êtes demandé qu'est-ce que cela veut dire ?

Le verbe „tenir“ et „au courant“ ? Je sais que cela doit être très **bizarre** quand on a jamais entendu cette expression.

Cette expression n'a rien avoir avec le courant électrique et encore moins de le tenir !

„Au courant“ est une expression qui existe déjà **depuis le XVIIIème siècle**, cela signifie „**être informé**“, donc connaître les informations.

Tenir au courant signifie **transmettre** ou donner les nouvelles informations **à** quelqu'un.

Par exemple, deux personnes, Jean et Ahmed se **donnent** rendez-vous mais Jean ne sait pas s'il sera à l'heure ou en **retard**. Alors, Jean prévient Ahmed par téléphone. S'il a des problèmes sur la route (par exemple des bouchons ou sa voiture est **tombée** en panne...) et donc **Jean tient Ahmed au courant**.

Donc tenir quelqu'un au courant, c'est dire s'il y a des changements par rapport à une précédente information.

Encore un exemple :

Alexandra célèbre son anniversaire ce week-end, elle fait une petite fête et elle invite des amis.

Elle invite Sandrine **qui** est malade.

Alors, Sandrine dit à Alexandra :

„Si je vais mieux, je **viendrai** et je te tiendrai au courant.“

J'espère que cette explication était **intéressante**.